



Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) - Constructeur de Routes et Aménagements Urbains

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

RNCP : 40485 • Formation certifiante Niveau 3 En Apprentissage

+ d'infos
sur la certification



PUBLIC CONCERNÉ

- Candidat.e.s entre 16 et 29, ou 15 ans à la sortie de 3ème, ayant signé un contrat d'apprentissage.

CONDITION D'ENTRÉE EN FORMATION

- Maîtrise de la lecture et de l'écriture de la langue française, bases en mathématiques
- Pré-inscription à l'École des Travaux Publics BFC par internet
- Admission suite à un entretien individuel avec le CFPPA et l'École des TP BFC ; et test de positionnement préalable pour individualiser le parcours de formation.

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Formation de 24 mois en alternance en entreprise, dont 910 heures en centre.
- Entrées en formation en septembre/ octobre ; nous contacter si autres date d'entrée.
- Les semaines d'enseignement en centre d'une durée de 35 heures.
- Capacité d'accueil : 16 apprentis maximum par année d'apprentissage.

MODALITÉS D'ALTERNANCE

- Généralement 2 semaines en UFA (CFPPA89), 2 semaines en entreprise.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Journées en centre animées par des formateurs experts techniques, avec cours ou travaux dirigés, apports de connaissances, jeux de rôle, et travaux sur différents supports (papier, numérique, vidéo, multimédia...).
- Nombreuses mises en pratique sur la plateforme TP du centre.
- Travail individuel et travail collectif tutoré ; évaluations formatives.

LES POINTS FORTS DE LA FORMATION

- Équipe pédagogique issue du secteur professionnel.
- Possibilité de chantiers école sur le site de l'EPL.

OBJECTIFS VISÉS ET ÉVALUABLES DE LA FORMATION

- Préparer et organiser son poste de travail,
- Participer à la réalisation technique d'un chantier de voirie dans le respect des règles de sécurité,
- Contrôler la conformité de ses réalisations,
- Communiquer et rendre compte des travaux réalisés,
- Obtenir le diplôme.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- Feuilles de présence par demi-journée. • Évaluations des acquis en cours de formation (échanges oraux, exercices, QCM, travaux pratiques, réalisation chef d'œuvre, ...)
- Les blocs de compétences sont évalués en Contrôle Continu de Formation (CCF) ;
- Entretiens individuels et visites de suivi en entreprise.
- Certificat de réalisation remis en fin de formation.

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU DIPLÔME

- Le CAP est délivré par le Ministère de l'Éducation Nationale après validation des épreuves en contrôle en cours de formation (CCF) et en épreuves terminales (matières professionnelles et générales).

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

- Insertion professionnelle : Emploi d'ouvrier.ere qualifié.e au sein d'une entreprise de Travaux Publics.
- Passerelles : Bac Professionnel, CAP Canalisateur, Titre Professionnel Conducteur d'engins, Titre Professionnel Canalisateur.

CONDITIONS MATÉRIELLES

- Prochaines dates : en septembre/octobre
- Tarifs : Sur demande,
- Financement : gratuité de la formation suivie par les apprentis ; prise en charge du coût de la formation par l'OPCO de l'entreprise privée ou du CNFPT pour les collectivités territoriales ; un reste à charge peut être appliqué pour les entreprises selon le barème du financeur.
- Informations générales à retrouver sur les fiches « Modalités de financement » et « Modalités pratiques »

LA VIE AU CENTRE

- Hébergement (surveillant de nuit pour les apprenants mineurs, accompagnement pédagogique et activités socio-culturelles)
- Association des apprenants de l'EPL : sorties et activités proposées sur les temps libres



Épreuves		Matières	Volume Semaine	Volume Année	Période de réalisation / Évaluation												
					s	o	n	d	j	f	m	a	m	j			
EP 1	Étude et préparation d'une intervention	Dessin Technique	2	26													
		Technologies	3	39													
		Topographie	3	39													
EP 2	Réalisation de couches de chaussées et/ou de revêtement	Plateforme	10	130													
EP 3	Réalisation d'ouvrages maçonnés et/ou d'ouvrages annexes																
EG 1	Français et Histoire Géographie	Français	3,5	45,5													
		Histoire-Géographie	2	26													
EG 2	Mathématiques Sciences	Mathématiques	4	52													
		Physique-Chimie	2	26													
EG 3	Éducation Physique et Sportive	EPS	2	26													
EG 4	Prévention Sécurité Environnement	PSE	1,5	19,5													
EG 5	Langue vivante étrangère	Anglais	1	13													
Accompagnement personnalisé			1	13													

Accessibilité de nos formations aux personnes en situation de handicap :
Consulter notre référent handicap



Se référer au Registre public d'accessibilité (accueil du centre et site internet)



Le taux de réussite ainsi que le taux de satisfaction sont accessibles sur notre site Internet www.terresdelyonne.com : Démarche Qualité

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter :



CFPPA 89
Rue de La Brosse
89290 Venoy



www.terresdelyonne.fr
ou notre page Facebook :
fb.com/cfppa89



03.86.94.60.20



cfppa.auxerre@educagri.fr

Photos et illustrations : Pixabay et Freepik

CFPPA 89
CENTRE DE
FORMATION PROFESSIONNELLE

DOC_FORM_006_V8

Dernière mise à jour : 09/03/2026